

Le Bulletin paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois; Au s'abonne auprès de M. Adolphe Schützgen, graveur, à Sonwillier: Prix de l'abonnement: Un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; Etranger, le port en sus.

Un article de l'Égalité.

L'Égalité de Genève, dans son numéro du 28 Janvier dernier, a publié une longue adresse aux Sections Italiennes. Dans cette adresse, sous prétexte de répondre au Fascio operaio de Bologne, l'Égalité cherche à dénaturer les intentions du Congrès de Sonwillier, et à colporter les membres de la Fédération jurassienne.

D'après l'Égalité, la Fédération jurassienne veut semer la division dans l'Internationale en faisant appel à la haine de races.

L'Égalité ne dit pas la chose en des termes aussi francs et aussi précis; elle procède par insinuation. — Elle n'ose pas dire que la circulaire du Congrès de Sonwillier est une provocation à la haine entre les races, parce qu'elle sait bien que tous ceux qui ont lu cette circulaire donneraient à l'Égalité un éclatant démenti; mais en associant dans le même article le nom de la Fédération jurassienne et l'accusation de provocation aux haines de races, l'Égalité espère faire croire qu'en effet, nous voudrions exciter les races les unes contre les autres.

À cette odieuse insinuation, nous n'opposerons qu'une seule réponse: Le texte de la Circulaire du Congrès de Sonwillier, où on ne trouvera pas une ligne, pas un mot qui ne soit inspiré par le véritable esprit international.

Il est bon de reproduire quelques passages de l'article de l'Égalité, afin de faire connaître aux membres de notre fédération, qui ne lisent pas ce journal, de quelle manière on y parle d'eux.

Nous citons:

« Quelques citoyens dont la Fédération romande a repoussé les dangereuses menées et qui, pour la suite, sont bourgeois, au lieu de toutes les fédérations à un congrès international, se basant 1^o sur la nécessité de combattre les tendances du Conseil général vers l'autoritarisme. 2^o Sur l'urgence de réviser les statuts de l'Association, et, pour entraîner dans leur sens les fédérations méridionales, ils insinuent que la race allemande cherche à dominer dans l'Internationale, la race latine.

« En examinant cet appel avec l'impartialité et la dignité d'une section qui tient à cœur d'être à la hauteur de sa mission, nous estimons: 1^o Que les convoquants n'ont pas qualité pour faire une pareille convocation. 2^o Qu'il n'y a pas lieu en la demeure pour devancer l'époque du Congrès international annuel; et qu'un Congrès irrégulièrement fait et dans lequel la plus grande partie des sections ne seront pas représentées n'aura aucune autorité dans ses décisions; et qu'en outre il ne pourra présenter que des dangers pour l'Association en provoquant une scission qu'il importe d'éviter. 3^o Que les allégations mises en avant pour motiver ce Congrès, (allégations que nous croyons jusqu'à présent dénuées de tout fondement) pourront être efficacement discutées et jugées dans le Congrès international régulièrement convoqué. 4^o Que les bruits répandus pour mettre les races en antagonisme, sont nuisibles aux statuts, aux principes et aux aspirations de l'Association et qu'il est du devoir de tout sociétaire de signaler les noms de ceux qui répandent de pareilles calomnies. »

On le voit, les membres de notre Fédération sont accusés d'être pour la plupart des bourgeois. Il faut que l'Égalité, au lieu de s'en tenir à cette phrase générale précise un peu plus; qu'elle veuille bien nommer quelques-uns de nos bourgeois. Oui, qu'elle les nomme!

Les membres de la Fédération jurassienne sont des hommes vivant de leur travail, et presque tous d'un travail manuel. On n'en peut pas dire autant de tous les rédacteurs de l'Égalité; et, si cet humble journal nous y force, nous ne serons pas embarrassés pour lui signaler, tout près de lui, des bourgeois de la pire espèce.

Et quels sont les crimes reprochés à ces bourgeois dont la Fédération romande a repoussé les dangereuses menées? Les voici: Ils osent demander la convocation d'un Congrès général! Quelle sacrilège audace! Et ils se basent:

« 1^o Sur la nécessité de combattre les tendances du Conseil général vers l'autoritarisme. Voilà évidemment un crime de lèse-majesté envers le Conseil général auquel il n'est pas permis d'adresser la moindre critique, sous peine d'encourir l'anathème de l'Égalité. 2^o Sur l'urgence de réviser les statuts de l'Association. » Ici nous devons faire observer à

l'Égalité que son zèle à nous trouver des crimes, lui fait commettre une légère erreur. En effet, ce n'est pas nous qui avons demandé la révision des Statuts, c'est la Fédération belge - aux résolutions de laquelle nous nous sommes à nouveau pleinement ralliés. Cette inadvertance de l'Égalité démontre à ceux qui en pourraient douter encore, quel est le véritable sens des résolutions belges: ces résolutions ne font pas le moins du monde en opposition avec celles des Congrès de Soumillier comme voudrait le faire croire le ~~Volsch~~ de Lépreux qui nous attaque avec beaucoup d'injustice; elles sont au contraire inspirées par le même esprit, et cela d'une façon si claire, que l'Égalité, comme on vient de le voir, les confond avec les résolutions de Soumillier et les attribue à la Fédération jurassienne.

Pour terminer, nous traduisons ci-dessous les observations que nous adresse à la *Corriera* de Naples et article de l'Égalité. Jusqu'ici, la *Corriera* avait montré beaucoup de sympathie pour Genève; cela n'en donne que plus de valeur à son appréciation. Voici ce qu'elle dit:

« Faute d'espace, il nous est impossible de reproduire l'adresse de la section centrale italienne de Genève en réponse au *Fascio operaio* de Bologne sur la question du Congrès voté par la Fédération jurassienne. Pour nous, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, la question se réduit pour le moment à l'étude de nos affaires, à laquelle nous appelle le Congrès belge, aux décisions duquel nous adhérons pleinement.

« Nous ne croyons pas que la section de Genève fasse du bien à la cause, en agissant ou en éludant une question qui existe, et qu'il est très-important et très-utile de résoudre. Nous avons été péniblement surpris d'entendre nos frères de Genève parler de *dangerosité*, *menées*, de *bourgeois* et de *calomnies*, à propos d'un Congrès régional tenu par des sections qui ont bien mérité de la cause, et soutenu de l'approbation d'un très-grand nombre de sections de divers pays. Ces sections croient que le Conseil général a eu tort. Pourquoi crier à la *Calomnie*? - Est-ce que par hasard nous aurions parmi nous des papes infallibles? Les mêmes sections croient urgent la révision de nos statuts; de quel droit nos amis de Genève voudraient-ils réduire les sections et les Congrès régionaux à "un petit nombre d'individus qui disparaissent dans la collectivité", et pourquoi insulter ces individus du nom de *doctrinaires* et de *sectaires*, et les accuser de vouloir tromper les ouvriers par ambition personnelle?

Dans notre dernier numéro nous recommandions la tolérance à nos frères de Genève. Le numéro du 18 janvier de l'Égalité nous oblige à les rappeler de nouveau à cette vertu si nécessaire parmi nous.»

Nous avons à citer encore une assertion de l'Égalité. Elle dit que la Fédération jurassienne n'a pas qualité pour faire la convocation d'un Congrès général.

Réponse:

La Fédération jurassienne n'a jamais songé à faire pareille convocation: La circulaire de Soumillier parle seulement de *provoquer la convocation* d'un Congrès. Le sens de ces mots est clair: Cela veut dire que les fédérations doivent s'adresser au Conseil général pour lui demander qu'il convoque le Congrès.

Ainsi l'observation faite par l'Égalité était inutile.

Le Congrès général.

Dans l'article auquel nous répondons plus haut, l'Égalité feint de croire que nous demandons un Congrès régulier, extraordinaire. Il n'en est rien. Nous demandons la convocation d'un Congrès régulier, de ce Congrès que le Conseil général n'a pas convoqué en 1872, et que la résolution XV de la Conférence de Londres lui donne le droit de ne pas convoquer en 1872. Nous demandons, puisque le Congrès de 1871 n'a pas pu être convoqué avant la fin de l'année - comme quelques uns d'entre nous l'aurait désiré d'abord et comme le demandait la circulaire du Congrès de Soumillier - qu'au moins on ne supprime pas celui de 1872, et qu'il ait lieu en septembre prochain, conformément aux Statuts.

Voilà ce que nous demandons. Et maintenant que le Conseil général est mis au pied du mur par notre Circulaire, qui fournit à toutes les sections l'occasion de s'expliquer, nos adversaires, changeant de tactique, voudraient faire croire que notre protestation était superflue, que personne n'a jamais pensé à supprimer les Congrès régionaux que nos craintes à ce sujet étaient chimériques etc., etc. - Si c'était vrai, tant mieux; mais ce n'est pas vrai. La résolution XV de la Conférence de Londres, et en général toute l'action du Conseil général, tendent clairement les projets et les secrètes intentions de quelques hommes.

Il existe une intrigue dans l'Internationale; l'intrigue dont le but est de transformer cette Association en une organisation autoritaire en un instrument destiné à servir l'ambition de quelques individualités. Le plan adopté pour arriver à ce but, est d'espérer au préalable de notre Association après les avoir égarés sous des monceaux de calomnies adroitement répandues, tous les hommes dont l'esprit d'indépendance aurait pu être un obstacle à la réussite du projet de nos futurs dictateurs.

Mais on peut prévoir dès maintenant que cette intrigue sera déjouée, grâce à l'attitude prise spécialement

pour les Fédérations belge, espagnole, italienne et jurassinoise, et que les intrigants ou les ambitieux en-
seront pour leurs pairs et leur courte honte.

Cependant le danger n'est pas encore com-
plètement écarté. Les intrigants font feu et sautent; ils mettent
en œuvre toutes les ressources de leur esprit machiavélique
pour récupérer le terrain perdu, et, trompés dans leur espoir
de supprimer les Congrès généraux, nous pouvons nous at-
tendre à les voir inventer bientôt quelque nouvelle ruse
de guerre. Ne nous endormons donc point dans une
trompeuse sécurité; et jusqu'au Congrès général, on justice
sera faite des intrigants, des Calomniateurs et des traîtres.
Veillons.

Que nos frères d'Allemagne, d'Angleterre,
d'Amérique, qui ignorent le véritable état des choses, pren-
nent garde de se laisser tromper. La justice leur fait un
devoir d'attendre, pour se former un jugement; d'avoir en-
tendu le pour et le contre. Jusqu'à présent, on les a nourris
de Calomnies contre toute une moitié de l'Internationale,
contre la moitié la plus vivante, la plus dévouée, la plus révo-
lutionnaire. Mais le jour n'est pas loin où la lumière se
fera pour tous.

Pendant de longs mois nous avons
du laisser passer presque sans réponse, les Calomnies, les
accusations injustes, les fausses interprétations; notre Fédé-
ration n'avait pas d'organe qui lui appartint en propre,
et nous étions, par conséquent, forcés de nous taire.
Maintenant que nous pouvons parler, grâce à ce Pro-
letariat autographe, bien modeste et qui dit éloquemment à
nos amis la pauvreté à laquelle les sacrifices d'une année
de lutte nous ont réduits - maintenant que nous pouvons
parler, nous entrons hardiment en lice, forts de notre droit,
de notre amour pour la vérité et la justice, et sûrs des
sympathies de tout ce qui, dans l'Internationale, déteste l'
autorité sous toutes ses formes, et veut la liberté dans l'égalité.

L'Internationale en Espagne.

Il y a plus d'un mois, le ministre Sagasta
a ordonné la dissolution des sections espagnoles de l'Inter-
nationale.

À cet ordre du gouvernement le Conseil
fédéral espagnol siégeant à Madrid, a répondu par une
protestation, déclarant considérer le décret gouvernemen-
tal comme nul et non-avenu, et invitant toutes les
sections d'Espagne à n'en tenir aucun compte.

Toutes les sections de l'Espagne, tous les
organes de l'Internationale dans ce pays, ont répondu à
cet appel: les internationaux ont affirmé énergiquement

leur résolution de ne pas se laisser dissoudre, et l'Inter-
nationale continue à fonctionner comme si la Circulaire
de M. Sagasta n'avait jamais existé. Les journaux con-
tinuent à paraître, et la propagande se poursuit de
plus belle.

Si l'espace nous le permettait, nous
voudrions reproduire une partie des protestations éma-
nées des diverses fédérations locales espagnoles, et en par-
ticulier celle du Conseil fédéral. Néanmoins, nous
nous bornerons à traduire quelques passages de la
déclaration du journal *La Emancipación* de
Madrid qui, au début de sa publication, ne s'était pas
annoncé comme un organe officiel de l'Internationale,
mais qui, après la Circulaire Sagasta, a eu de son devoir
d'arborer hautement son drapeau et de se déclarer in-
ternational. On trouvera dans cette déclaration, résu-
mé, en quelques mots clairs et précis, tout un programme
révolutionnaire, qui est le nôtre aussi bien que celui de
nos frères espagnols.

« Nous le déclarons à la face du monde
et surtout à la face de ce gouvernement despotique; nous
sommes internationaux.

« Nous professons toutes les doctrines que proclame
et que défend l'Association internationale des travailleurs.

« Nous voulons l'abolition de tout pouvoir autoritaire,
qu'il revête la forme monarchique ou la forme républicaine,
peu nous importe.

« En son lieu, nous voulons établir la libre fédéra-
tion des libres associations agricoles et industrielles.

« Nous voulons la transformation de la propriété
individuelle en propriété collective. Car la propriété nous est en-
core dans les instruments nécessaires à la production comme la
terre, les mines, les chemins de fer, les navires, les machines,
les valeurs monétaires etc. etc. - lesquels ne doivent
appartenir qu'à la société entière, qui les remet en usages
aux associations ouvrières, à la charge pour elles-ci de les em-
ployer à la production.

« Nous voulons l'enseignement intégral
pour tous les individus des deux sexes, afin que la science
cessant d'être le monopole des classes privilégiées, on voie
disparaître les inégalités factices que ce monopole produit.

« Nous voulons qu'à l'avenir tous les individus
puissent accéder librement et consciemment le mieux so-
cial qui sera établi; et qu'il n'y ait plus une minorité destinée
d'avance à la vie des jouissances, du commandement et de
l'intelligence, pendant que les autres sont condamnés à
l'abrutissement et à la servitude.

« Nous voulons, comme résultat immédiat
de la révolution, que les associations agricoles prennent
possession en due forme de toutes les terres qui ne

tout pas cultivées directement par leurs propriétaires actuels, ou qui ont appartenu à une collectivité quelconque, — déclarant ces terres propriétés communes, en leur qualité d'instruments de travail.

« Nous voulons de même que les associations industrielles puissent travailler immédiatement pour leur compte en entrant sur le champ en possession, comme usufruitières, des instruments indispensables à leur travail.

« Nous voulons en un mot que le travailleur vive et que l'outil travaille; que le monopole qui met entre les mains de quelques-uns ce qui appartient à tous s'éteigne, que l'égalité s'établisse; que l'antagonisme des classes, source perpétuelle de désordre, cesse par l'abolition des classes; que l'harmonie et la paix soient fondées; et que règne la justice.

« A ces réformes fondamentales nous subordonnons toute action, tout mouvement politique; ce n'est qu'à la condition de les réaliser, que nous irons en son temps à la lutte armée, puis qu'on nous ferme le champ de l'association; parce que, nous le répétons, notre idéal est la justice et qu'il est nécessaire, fatalement nécessaire, pour que la justice se réalise dans le monde, — et parce que nous sommes intimement persuadés que la transformation économique que nous réclamons, est la condition indispensable de la réalisation des libertés politiques, qui, sans cela, ne seraient jamais que des institutions transitoires à la merci des pouvoirs autoritaires. »

Fédération jurassienne

Moutier. Grandval. — Nous extrayons d'une correspondance de la section de Moutier les nouvelles suivantes.

« Les réclamations que nous avions faites pour une augmentation de la main d'œuvre dans les différentes parties de l'horlogerie, nous ont été accordées partiellement, c'est-à-dire le 5% pour les jurés d'anches, piénoirs et finissages; il a été accordé en moyenne aux faiseurs d'échappement le 7 1/2%; quant aux remontoirs et remoueurs, ils ont eu en moyenne le 8%.

Cette augmentation partielle nous a suggéré l'idée d'une organisation générale dans une réunion à laquelle ont été convoqués tous les ouvriers des différentes branches horlogères, il a été proposé et accepté de se constituer en corps de métier et, si cela venait, l'assemblée a décidé d'adresser un appel à toutes les fabriques suisses et françaises pour les inviter à imiter et parvenir par la suite à se fédérer. Voici cet appel.

Appel

aux ouvriers de toutes les fabriques d'horlogerie
Chers Collègues,

Le résultat des expériences faites dans le courant de ces dernières années ne permet plus de rester indifférent au mouvement ouvrier dont notre époque peut suivre le cours.

Partout où les ouvriers, secouant leur indifférence, leur apathie, se sont organisés pour la défense de leurs intérêts, il leur a été possible de travailler à l'amélioration de leur position.

Dans notre industrie horlogère, les ouvriers de plusieurs branches sont déjà arrivés à des résultats marquants, tant dans leur organisation que dans l'application des avantages créés par leur association. Les remontoirs et repasseurs, les monteurs de boîtes, les peintres et émailleurs, les graveurs et guillocheurs, tout pour nous autant d'exemples vivants qui nous disent qu'avec de la persévérance, de l'énergie et du sens pratique les ouvriers peuvent, par leur propre initiative, leur propre action, travailler à leur bien-être commun.

La position des ouvriers de fabrique est, certes, loign d'être satisfaisante, et tout homme de bonne foi conviendra que des réformes considérables sont nécessaires, pour placer l'ouvrier dans une position plus normale au milieu de la société. — La situation florissante de l'industrie horlogère et du Commerce, la disposition actuelle des esprits, tout nous invite à travailler immédiatement à l'organisation des ouvriers. Si nous ne laissons pas les avantages que nous procure la situation momentanée dans laquelle nous nous trouvons, nous pourrions attendre peut-être bien des années, avant de réaliser le moindre progrès en notre faveur.

Conscients de la nécessité immédiate de provoquer une organisation générale des ouvriers travaillant dans les fabriques d'horlogerie, ceux de Moutier font appel à leurs collègues de la Suisse et de la France pour les engager à se constituer Comme eux en société de métiers.

L'expérience a démontré que ce mode d'organisation est le plus pratique pour la sauvegarde de leurs intérêts.

Comme ce qui nous concerne, nous allons nous organiser sur les bases établies, et nous nous mettrons à la disposition de tous les groupes qui, dans d'autres localités prendront l'initiative d'une pareille démarche.

Mais nous comprenons qu'une organisation locale n'est pas suffisante; les prix des produits de fabrique étant à peu près uniformes, il est naturel que pour arriver à une augmentation de la main d'œuvre, il faut nécessairement une organisation générale qui probablement, produira une entente entre les patrons pour une augmentation du prix de vente de leurs produits.

Chers collègues, si vous comparez toutes les conséquences nombreuses qui résulteront de ce mouvement organisateur dont nous prenons l'initiative, nous vous faisons un devoir sacré d'apporter votre pierre à l'édification de cette grande et belle œuvre: la fédération des ouvriers de fabriques d'horlogerie. — Ça les frères!

Moutier Grandval, le 23 février 1872

Che nom des différents corps de métiers

(Suivent les signatures.)